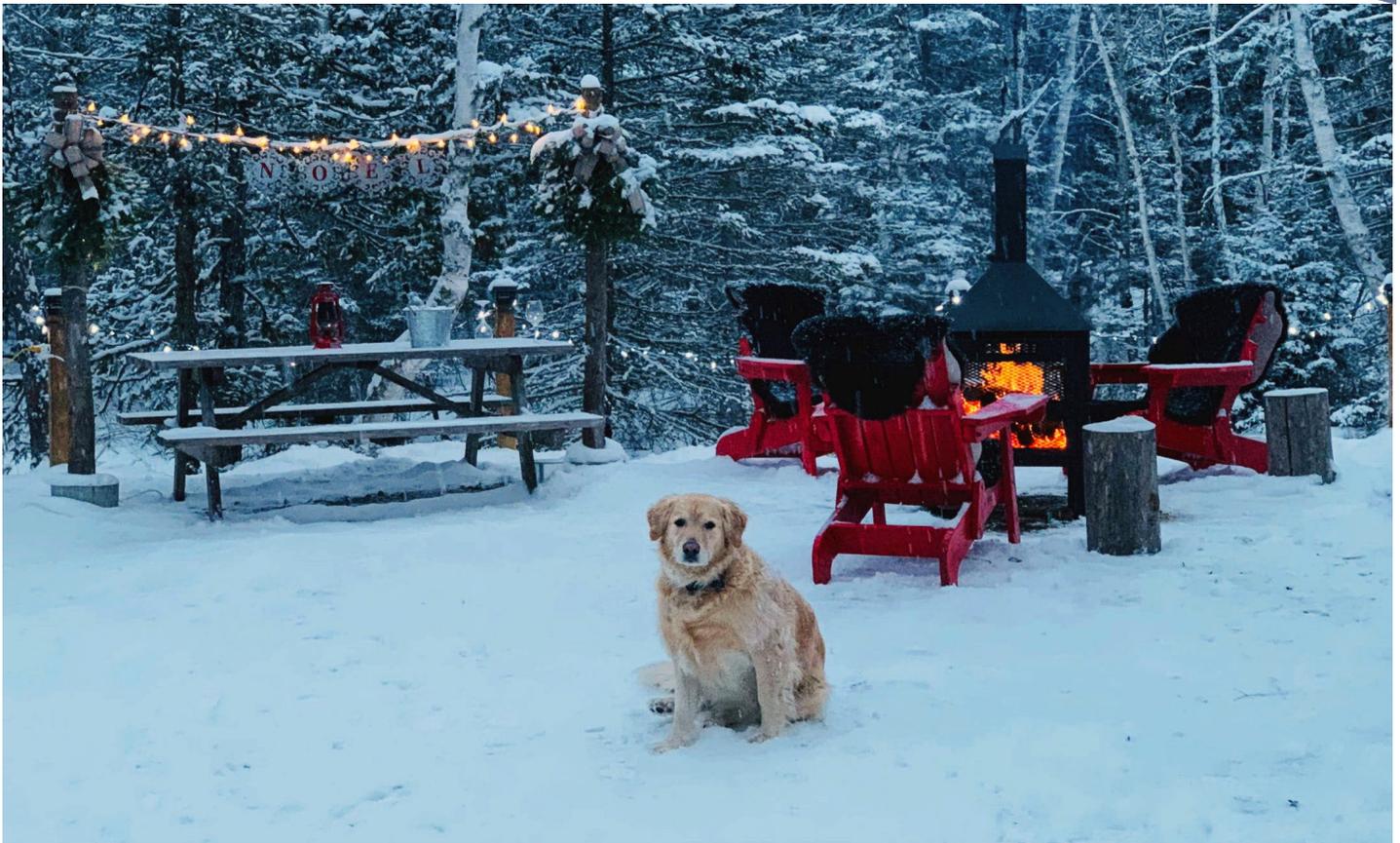


LE TRAIT D'UNION



volume 47 numéro 10; Décembre 2022



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT

TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

**Transport
Pierre Dionne**

R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486

Tel. : **418.852.1222**

Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0



Pour une estimation rejoindre Valérie

📞 418 551-2557

📞 418 492-7257

✉ val.lavoie28@hotmail.com

📍 1, rue Dionne, St-Bruno-de-Kamouraska QC G0L 2M0

Toiture VR
Construction inc.

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net
Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter une atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée: 20 décembre 2022

Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno	Myrtha St-Pierre
Angèle Dionne	Constance Gagné
Guylaine St-Pierre	Co-éco
Club Belles Pistes	Andrée Michaud
Comité embellissement	Comité des loisirs
APHK	Lise Rivard
Aline Beaulieu	

Sommaire :

Page 3 : Sentier de l'horreur

Page 4-7 : Chronique municipale

Page 7 : Remerciements

Page 8 : Assemblée de paroissiens - Club Belles pistes

Page 9 : Chronique horticole

Page 10-11 : Concours de panaches

Page 12 : Alimentation 2020 - Le temps des fêtes en images - Cuisinière recherchée

Page 13 : Voeux de Noël

Page 14-15 : Chronique culinaire

Page 16 : 50 ans et plus - Unité Domrémy - Co-éco

Page 17 : Fondation André-Côté - APHK

Page 18 : Horaire d'ouverture

Page 19-20: Commanditaires

Réussite pour le sentier de l'horreur!

Halloween 2022 : plus de 100 personnes ont tremblé dans le Sentier de l'horreur

Une soirée froide, un ciel étoilé, une foule curieuse et un peu fébrile, voilà ce qu'on pouvait observer en faisant la file à l'entrée du Sentier de l'horreur qui s'ouvrait pour la première fois dans notre village le 29 octobre dernier. Après avoir moi-même poussé des cris d'effroi, après avoir ri nerveusement et sursauté à la vue de personnages qu'on aurait dit sortis d'un film d'épouvante, j'ai voulu féliciter les personnes à l'origine de ce projet et j'en ai profité pour leur poser quelques questions. C'est Valérie Bourgoïn, membre du Comité des loisirs, qui a eu la gentillesse d'y répondre.

Comment vous est venue l'idée d'un sentier de l'horreur?

Le Comité des loisirs voulait organiser une activité pour l'Halloween. Ma sœur Geneviève et moi avons, à nous deux, huit adolescent(e)s, et nous trouvions qu'il y avait peu d'activités organisées pour les jeunes. Un sentier de l'horreur semblait être une bonne façon de les rejoindre, tout en divertissant les adultes.

Combien de temps avez-vous mis à tout préparer?

La MRC nous a accordé un budget dont nous étions très heureux, mais nous avons eu trois semaines seulement pour trouver les décors, les comédiennes et les comédiens, les costumes et tout le reste. C'était la frénésie. Nous avons fait des achats, mais nous avons fabriqué nous-mêmes un grand nombre d'objets et de costumes. Deux exemples : j'ai coulé du ciment pour faire des pierres tombales et j'ai fabriqué une robe blanche avec un couvre-matelas!

Qui se cachait à l'intérieur des costumes?

Je ne dévoilerai pas tout, histoire de préserver un certain mystère. Disons simplement que plusieurs bénévoles à la figuration étaient très jeunes, et nous sommes impressionné(e)s par leur façon de plonger dans l'aventure à la dernière minute et avec une préparation minimale.



Êtes-vous satisfait(e)s du résultat et pensez-vous reprendre l'activité l'an prochain?

Nous attendions une quarantaine de personnes; il en est venu 103. De ce côté-là, c'est une réussite. Nous leur avons demandé de répondre à un sondage, et les résultats étaient très positifs. Côté décors, nous avons fait vite cette année et les idées ne manquent pas pour faire encore mieux l'année prochaine. En fait, après quelques semaines de repos, nous allons reprendre le travail de conception et, oui, le Sentier de l'horreur s'ouvrira de nouveau en 2023.

Nous avons fait la file assez longtemps dans le froid. Procéderez-vous autrement à l'avenir?

Certainement. Il y aura une soirée à la salle municipale. Les gens pourront s'y amuser, et nous viendrons chercher les petits groupes lorsque ce sera à leur tour de se lancer dans le sentier. Comme ça, personne n'aura à faire la file et tout le monde sera bien au chaud.

Valérie a dû me quitter, car elle allait installer les décors de Noël devant l'église. J'ai compris, au cours de notre conversation, que les membres du Comité des loisirs débordent d'enthousiasme et mettent tout leur cœur dans leurs projets. En rentrant chez moi, un petit sourire m'est apparu sur mes lèvres : il se passe des choses à Saint-Bruno-de-Kamouraska... de très belles choses.

Membres du Comité des loisirs : Justin Dionne, Diane Lavoie, Geneviève Bourgoïn et Valérie Bourgoïn

Responsable municipal du Comité des loisirs : Matthieu Gagné

Bénévoles du Sentier de l'horreur : Jacques, Kamille et Émy Bouchard, Anthony, Lory Jade, Cassy et Louka Dumais, Charles Bathalon, Océanne et Manolo Gagné, Jérémy StOnge, Jocelyn Dionne, Gilles Beaulieu et Raynald Dumais

Le Comité des loisirs remercie chaleureusement les propriétaires du sentier, qui ont donné accès à leur terrain, et toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin au succès de l'événement.

Rendez-vous en 2023 avec un sentier encore plus horrible et mémorable!

Guyline Saint-Pierre



Chronique municipale

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 7 novembre à 20 h.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-11-233 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-11-234 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2022

2022-11-235 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 120 528,01 \$.

2022-11-236 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES ÉLUS

2022-11-237 AVIS DE MOTION POUR ADOPTION À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE DU CONSEIL MUNICIPAL AVEC DISPENSE DE LECTURE DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 252-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 80 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES

Monsieur Bernard Fortin, conseiller donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal avec dispense de lecture du projet de règlement numéro 252-2022 abrogeant le règlement 80 relatif aux dérogations mineures.

2022-11-238 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 252-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 80 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
et résolu à l'unanimité que le projet de Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme soit adopté tel que déposé.

2022-11-239 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 251-2022 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 69 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AUGMENTER LA LARGEUR MAXIMALE D'UN LOT DANS LES MILIEUX DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'ÉGOUT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le présent règlement portant le numéro 251-2022 est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit (**voir le livre des règlements**).

2022-11-240 RÉOLUTION POUR CONTRIBUER À LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA AU COÛT D'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE SERVICE POUR LE SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- accepte de contribuer financièrement à l'acquisition du véhicule de service décrit au 2^e considérant, le tout suivant le mode de répartition des dépenses en immobilisations comme établi à l'article 10 de l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie;
- accepte de payer sa contribution financière en un seul versement dans les quarante-cinq (45) jours de la réception d'une facture de la Ville de Saint-Pascal à cet effet.

2022-11-241 RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION DE GROUPE CAILLOUETTE & ASSOCIÉS POUR LE PROJET D'ENTRÉE ÉLECTRIQUE DE LA PATI-NOIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la

Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte la soumission du Groupe Caillouette & associés relative à l'installation d'une entrée électrique pour l'alimentation des installations de la patinoire et des autres bâtiments au coût de 24 407,48 \$ (excluant les taxes). (Ces installations serviront pour la nouvelle construction.)

2022-11-242 RÉSOLUTION POUR ANNULER LA SOUMISSION D'ATELIER5 POUR UN PROJET DE RECONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DANS LE PARC MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska annule la soumission d'Atelier5 pour le projet de reconstruction d'un bâtiment dans le parc municipal.

2022-11-243 RÉSOLUTION POUR ANNULER L'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE POTEAUX ET LUMINAIRES DANS LE PARC MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska annule l'appel d'offres sur le SEAO pour la fourniture et l'installation de poteaux et luminaires dans le parc municipal, car elle n'a pas les fonds nécessaires pour défrayer les dépenses excessives et ce, malgré les aides financières reçues. La Municipalité devra poursuivre ses recherches pour obtenir d'autres subventions pour pouvoir bénéficier dudit projet.

2022-11-244 RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE RENOUVELLEMENT DU FORFAIT TÉLÉPHONIQUE DE SERVICES JURIDIQUES AVEC DHC AVOCATS POUR L'ANNÉE 2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle les services juridiques de DHC Avocats, conseillers juridiques, pour le service de consultations téléphoniques pour un montant de 400,00 \$ plus taxes pour l'année 2023.

2022-11-245 ACCEPTATION DU CALENDRIER 2023 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte les dates inscrites dans le présent tableau et que celui-ci soit reconnu comme étant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et que lesdites **séances débuteront à 20 heures.**

CALENDRIER 2023	
16 janvier	10 juillet
6 février	7 août
6 mars	11 septembre
11 avril	10 octobre
8 mai	6 novembre
5 juin	11 décembre

2022-11-246 DEMANDE D'AUTORISATION DE MADAME SYLVIE GAGNÉ POUR L'OUVERTURE DU CHEMIN DES PLATINS À PARTIR DU 5^E RANG EST JUSQU'AU LOT 5 726 740 DURANT LA SAISON HIVERNALE 2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise Madame Sylvie Gagné à ouvrir une partie du chemin des Platins, du 5^e rang Est jusqu'au lot 5 726 740 pour la saison hivernale 2022-2023.

2022-11-247 DEMANDE DE MONSIEUR WILLIAM ROSSIGNOL POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU – LOT 6 487 126, RANG DU NORD

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise Monsieur William Rossignol à installer un ponceau au lot 6 487 126, rang du Nord, en suivant les recommandations du responsable des travaux publics de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour la vérification de l'installation en guise de conformité des travaux.

2022-11-248 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2022-10-225 CONCERNANT LA DEMANDE DE MONSIEUR ÉRIC GAGNÉ SUR LE LOT 6 342 819

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-

Kamouraska autorise Monsieur Éric Gagné à installer un ponceau au lot 6 342 819 en suivant les recommandations du responsable des travaux publics de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour la vérification de l'installation en guise de conformité.

2022-11-249 DEMANDE D'AUTORISATION DE M. JEAN-CLAUDE CARON POUR L'OUVERTURE DU CHEMIN GUÉRETTE À PARTIR DE LA RUE DE L'AVENIR JUSQU'AU LOT 5 727 035 PENDANT LA SAISON HIVERNALE 2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise M. Jean-Claude Caron à ouvrir une partie du chemin Guérette, à partir de la rue de l'Avenir jusqu'au lot 5 727 035 pour la saison hivernale 2022-2023.

2022-11-250 RÉOLUTION – DOSSIER RÉAL DIONNE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno décide de garder le chemin du rang 5 Ouest et de prendre une entente avec un citoyen dont le lot se situe plus au nord-est afin d'y faire son cercle de virage sur ledit chemin.

2022-11-251 LA GRANDE SEMAINE DES TOUT- PETITS

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska signifie son appui au mouvement, s'engage à soutenir le développement des enfants et à appuyer les familles de son territoire.

2022-11-252 DEMANDE D'UNE COMMANDITE POUR LE PROGRAMME DE HOCKEY DES VOISINS DU KAMOURASKA

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte de participer à la commandite pour le programme de hockey des Voisins du Kamouraska au montant de 40,00 \$.

2022-11-253 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU PROJET DE CENTRE ACCUEIL-PARTAGE DU KAMOURASKA

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue financièrement en octroyant une somme de 300,00 \$ afin de participer à la poursuite de cette mission.

2022-11-254 CONTRIBUTION À LA CAMPAGNE 2022 DE CENTRAIDE BAS-SAINT-LAURENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue à la campagne 2022 de Centraide Bas-Saint-Laurent au montant de 100,00 \$.

2022-11-255 RECONNAISSANCE DE LA JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE LE 19 NOVEMBRE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska déclare le 19 novembre comme « La journée de la sensibilisation au cancer de la prostate » « Noeudvembre ».

VARIA

2022-11-256 INFORMATIONS DIVERSES

Voirie/ Matières résiduelles : Le responsable de la voirie travaille sur la machinerie pour que celle-ci soit prête à l'arrivée de la saison hivernale.

Administration et développement: Attendre la rencontre de la Fabrique – Soutien à l'administration pour les prévisions budgétaires – Rencontre d'une candidate le 14 novembre pour le remplacement temporaire du poste de Roxanne.

Comité d'embellissement / Mycologie: Installation des décorations de Noël dans le parc de la Fabrique. L'activité dans le parc de la Fabrique de l'année dernière sera reconduite cette année (rencontre avec

la population, feu de camp etc.) - Le comité demande la possibilité d'avoir un budget supplémentaire pour l'aménagement de « Oh! La vache! » pour 2023.

Sécurité publique / incendie / changements climatiques: La réunion pour les prévisions budgétaires avec le service incendie a eu lieu le 27 octobre dernier. Il a été question du remplacement du camion accidenté. - Bornes 9 1 1 les travaux sont terminés. Les prochaines bornes seront pour les chalets et les lots. - Plan de mesures d'urgence à mettre à jour. Bibliothèque et communication: Ouverte le mercredi soir de 18 h 30 à 20 h.

Comité des loisirs / Art et culture: Comité des loisirs a organisé une activité le 29 octobre dernier soit « le sentier de l'horreur » qui a été un grand succès, près d'une centaine de personnes étaient présentes. La reddition de comptes doit être faite dans les prochains jours pour la MRC de Kamouraska afin d'obtenir le montant de l'aide financière de 1 500 \$. La population demande que le comité reconduise leur activité pour 2023. Le conseiller Matthieu Gagné mentionne qu'une personne a demandé d'écrire un article sur cette activité.

2022-11-257 MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ DES LOISIRS

Les membres du Conseil municipal de Saint-Bruno-de-Kamouraska tiennent à féliciter et à remercier le comité des loisirs pour ses efforts, sa créativité, son interaction à concrétiser une activité dans un court délai pour la réalisation de leur activité « Le sentier de l'horreur ».

2022-11-258 PÉRIODE DE QUESTIONS 2022-11-259 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 45.

* À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.



Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est à la recherche d'un nouveau membre au siège #3.

En moyenne, le CCU se rencontre 2 fois par année ou selon le nombre de demande à traiter.

Le rôle du CCU est d'étudier des dossiers en matière d'urbanisme et d'en faire la recommandation au conseil municipal. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Ça t'intéresse ? Écris-nous à direction@stbrunokamouraska.ca

Remerciements

Le comité des loisirs de Saint-Bruno tient à remercier tous les participants qui sont venus les encourager au sentier de l'horreur le samedi 29 octobre dernier. Un merci spécial à tous les bénévoles tels que Jacques, Camille et Émy Bouchard, Diane Lavoie, Mathieu, Manolo et Océanne Gagné, Valérie Bourgoïn, Jérémy Saint-Onge, Raynald, Anthony, Lory Jade, Cassy et Louka Dumais, Geneviève Bourgoïn, Charles Bathalon, Justin et Jocelyn Dionne, Gilles Beaulieu ainsi que les propriétaires des terrains du sentier pédestre sans qui l'activité n'aurait pas pu avoir lieu.

Merci d'être venu en si grand nombre et on se revoit l'année prochaine pour une formule repensée et plus effrayante !

Le comité des loisirs

ASSEMBLÉE DE PAROISSIENS SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE

C'est dimanche le 13 novembre dernier que le Conseil de fabrique et le Comité de l'avenir de l'église rencontraient les paroissiens pour une assemblée de consultation.

L'abbé Messou qui a accompagné le Comité de l'avenir de l'église lors des récentes réunions du comité agissait comme animateur de la rencontre. Il a commencé par faire la lecture des résolutions produites par chacun des comités aux paroissiens présents afin de les mettre aux faits des décisions prises par ceux-ci. Ces résolutions ont d'ailleurs été acheminées à l'Évêché.

L'abbé Messou fait état de la situation de l'église concernant les coûts toujours grandissant pour l'entretien, l'assurance, chauffage et autres. Mentionne que cette situation a mené à la réflexion que l'on doit trouver une solution pour l'avenir de l'église. Ces réflexions des 2 comités ont mené à la conclusion que la meilleure solution serait de vendre à la municipalité l'église ainsi que le lot à bois pour la somme de 1\$.

M. Gilles Beaulieu, marguillier, présente les états financiers de 2021 qui avaient un déficit de 2 636 \$ et les prévisions budgétaires de 2022, prévoyaient un déficit anticipés de 9 120 \$, qui au réel à la fin de cette année risque d'être probablement à la hausse par rapport aux projections, ce qui fait dire que le déficit est toujours grandissant.

Avant d'offrir l'église et le lot à bois à la municipalité, le conseil de fabrique avait l'obligation de convoquée une assemblée de paroissiens, ce qui a été faite par l'entremise du journal le Trait d'Union, afin que ceux-ci se prononcent sur les propositions faites par les comités. Certains se questionnent sur la pertinence de vendre le lot avec bois avec l'église, d'autres suggèrent que la fabrique vende le lot à bois pour aider à survivre. L'animateur explique aussi que nous ne pouvons pas imposer à la municipalité le fardeau de prendre la responsabilité de tous les coûts inhérents au maintien de l'église, ce qui fait que le lot à bois serait un bien dont il pourrait disposer afin de se créer un fonds pour parer à ses obligations. Les idées sont débattues et des explications sur ces décisions sont expliquées à l'assemblée à l'effet que de continuer avec des déficits à chaque année ne ferait que reporter à moyen terme la vente après avoir épuisé tous

les fonds de la fabrique. Dans l'éventualité où la municipalité ne voudrait pas acquérir l'église nous devons trouver d'autres solutions.

Il est entendu que la fabrique se garde le droit de conserver la sacristie comme lieu de culte et continuera à offrir le service de funérailles, mariages et baptêmes. Les montants de l'encaisse restante de la fabrique serviront pour le maintien de tous ces services.

Après toutes ces discussions l'abbé Messou demande le vote pour la première question, soit celle de vendre l'église à la municipalité pour 1 \$, 87 % des gens sont d'accord. Pour la seconde question, soit celle de vendre également le lot à bois, 69,5 % des gens sont d'accord. Donc, il a été résolu à la majorité des paroissiens présents que ceux-ci sont d'accord de vendre l'église et le lot à bois pour la somme de 1 \$ à la municipalité, si bien entendu elle accepte.

La prochaine démarche est d'envoyer le résultat de cette consultation à l'Évêché, à savoir s'il est en accord avec cet énoncé, et si oui, la municipalité sera rencontrée pour connaître leurs intentions.

À suivre ...

Constance Gagné
Pour le Trait d'Union



Chronique horticole

Comme annoncé la deuxième étape de notre projet c'est d'approfondir la connaissance de notre site et les principes de permaculture.

Le sol

En prenant quelques poignées, vérifier sa qualité (sablonneux ou argileux), sa composition (minérale ou comprenant de la matière organique), la présence de vers de terre. On peut aussi faire un test de Ph. pour choisir des plantes adaptées. Avant de cultiver il faudra nourrir le sol en ajoutant du compost ou en semant un engrais vert. Ameubler le sol, mais ne pas le retourner. Couvrir le sol par le paillage (plastique, paille, feuilles, gazon coupé).

Le climat

Utiliser des plantes adaptées à notre zone de rusticité (zone 4 a). On peut créer un microclimat pour certaines cultures (avec des couvertures flottantes, des tunnels ou des serres) ou les protéger avec d'autres cultures telles que des arbustes.

L'eau

Pour éviter le gaspillage, utiliser l'arrosage goutte à goutte. Le paillage réduit l'évaporation. Stocker l'eau de pluie dans des citernes. Recycler l'eau. Ne pas la polluer.

Se rappeler que l'eau qu'on consomme c'est celle qu'on rejette, de près ou de loin.

Les plantes et semences

Privilégier les plantes vivaces, les arbustes et les arbres. Pour les plantes annuelles, utilisez des semences produites localement plutôt qu'exotiques. Avoir plus d'une variété d'une famille de plante peut sauver la récolte en cas de maladie ou de ravageur.

Sachez que les hybrides F1 ne peuvent être cultivés qu'une saison, car leurs semences perdent leur rendement et leur fertilité. Les plantes OGM donnent des semences stériles. Les semences bio ne contiennent pas d'hybrides ni de semences enrobées de fongicide ou pesticide. Alors vous pourrez recueillir les semences de vos plants, les conserver pour les cultures futures et en échanger avec d'autres jardiniers. C'est économique et préserve la biodiversité.

Réduire son empreinte écologique grâce à la permaculture est possible. L'énergie solaire transformée par les plantes ne doit pas être gaspillée par la mise aux rebuts des surplus qui engendrent de la pollution. Le partage est aussi une valeur en permaculture. Il est important de bien évaluer ses besoins et planifier minutieusement son projet. Cela paiera en travail de culture plus simple et plus rentable.

À partir de ces connaissances et du plan de notre terrain déjà réalisé, nous pourrions mieux concevoir le projet à la prochaine étape. Je continue les recherches pour quelques trucs pratiques.

Andrée Michaud

PLACE DE L'ÉGLISE



MESSES 2022

Mois de décembre

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	4	Défunte Huguette Pelletier	Sa sœur Jocelyne
Dimanche 11 h	18	Défunt Jean-Xavier Plourde	Gilbert et Jeanne Pelletier
Samedi 20 h	24	Messe de Noël à intentions collectives	

CONCOURS DE PANACHES 5^e ÉDITION

Dans notre 5^e édition du concours de panaches, voici la liste des participants :

Catégorie original : Diane Côté, Jean-Jacques Briand et Pierre Migneault

Catégorie chevreuil : Daniel Dufour, Étienne Briand, Jacques Sénéchal, Marielle Dionne, Réginald Dionne et Yves St-Pierre.

Voici les belles prises que nous avons reçues ainsi que les résultats des gagnants.

Dans la catégorie plus gros panache original le gagnant est : Pierre Migneault avec un panache de 34 pcs qui se méritent un prix de 50 \$.



Pierre Migneault
34 pcs

Prix de participation original la gagnante est: Diane Côté, qui se mérite un prix de 25 \$.



Diane Côté, 26 pcs

Dans la catégorie plus gros panache chevreuil le gagnant est Yves St-Pierre avec un panache de 10 pointes, qui se mérite un prix de 50 \$.



Yves St-Pierre
10 pts

Prix de participation chevreuil le gagnant est: Daniel Dufour, qui se mérite un prix de 25 \$.



Daniel Dufour, 6 pts

Merci à tous nos participants et à l'an prochain.

Équipe du journal

*Participant
Original*



Jean-Jacques Briand
27 pcs

Participants Chevreuil



Étienne Briand
femelle arbalète



Jacques Sénéchal
3 pointes



Réginald Dionne
8 pointes



Marielle Dionne
8 pointes

****Nouveau à Saint-Bruno****

Hébergement touristique

Vous manquez de place pour la visite pendant les fêtes, vous êtes dans la région pour le travail, pour la chasse ou la pêche, en randonnée de motoneige ou VTT, vous recherchez un endroit pour vous héberger une nuit ou une semaine?

Nous avons ce qu'il vous faut !!!

4 chambres simples

1 chambre double

Bientôt disponible : suite familiale (3 pièces, 2 chambres + 1 divan-lit)

Internet et TV inclus, salon avec TV, salle à manger communautaire, frigo, micro-onde, vaisselle fournie, cafetière. Service alimentaire + resto disponible à quelques minutes à pied!

Pour réservation ou information : **418-492-3185**

Toute l'équipe se joint à nous, Isabelle et Jean-Charles, pour souhaiter un très joyeux temps des fêtes à tous nos fidèles clients!

N'oubliez pas que vous pouvez réserver dès maintenant pour nos services de traiteur qui vous sont offerts toute l'année!

418-492-3185

Au plaisir de vous servir!



Horaire des fêtes

Prenez note que l'horaire du temps des fêtes sera affiché au dépanneur et sur notre page Facebook dans les prochains jours!

Joyeux temps des fêtes!!!

Le temps des Fêtes en images!

Vous décorez votre maison pour la période de Noël et la Nouvelle Année, pourquoi ne pas partager vos œuvres avec toute la communauté par le biais du journal « Le Trait d'Union » tout en égayant notre journal de janvier!

Il suffit de nous envoyer une photo de votre décor **extérieur** au journal « Le Trait d'union » d'ici le 24 décembre 2022.

Trois (3) prix de participation de **50 \$** seront octroyés par tirage au sort parmi tous les résidents participants.

Vous pouvez également appeler un membre du CA pour que l'un d'eux immortalise votre réalisation en photo.



Les photos demeureront la propriété du journal pour publication.

P.S. Les membres du CA peuvent participer, mais ne sont pas éligibles au tirage.

Claudette Rivard

pour « Le Trait d'Union »

Cuisinière recherchée

Place aux Aîné(e)s est à la recherche d'une cuisinière pour faire la préparation de repas 1 fois par mois.

Les personnes intéressées peuvent communiquer au 418-492-6702.

Vœux de votre journal



L'équipe du journal tient à souhaiter un très joyeux temps des Fêtes à tous ces lecteurs et lectrices. Profitez de cette période pour vous rencontrer en famille et passer du bon temps avec les vôtres. Ayons une pensée toute spéciale pour tous ceux et celles qui sont seules en cette période de festivité.

Nous vous souhaitons la santé, l'amour et la paix.

L'équipe du journal



L'équipe du comité embellissement souhaite un joyeux Noël à tous. Nous espérons que nos décorations égayeront le village. Vous aussi pouvez améliorer l'ambiance en illuminant vos maisons.

Les membres du comité ont toujours besoin d'aide dans leurs travaux. Songez à nous contacter par le biais du bureau municipal. Le printemps arrivera plus vite que vous le croyez.

Le comité d'embellissement



Chers citoyens, chères citoyennes,

*Au nom du conseil municipal et de l'équipe de la
Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, acceptez nos
souhaits chaleureux de bonheur, de santé et de prospérité à
vous et vos proches à l'occasion de Noël et du Nouvel An!*

Joyeuses Fêtes!



SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA

CHRONIQUE CULINAIRE

Je vous suggère des recettes pour les fêtes de Noël et du jour de l'An, toute en regardant tomber mille et un flocons de neige, les premiers de la saison, mais très généreux.

Verrines de salade ranch, crevettes et mangue (environ 8 verrines)

1 pita

Kit de salada Ranch& Salsa Florette 312 gr)

1 grosse mangue pelée et coupée en dés

Crevettes nordiques 225 g (325 ml)

2 avocats coupés en dés

Couper le pita en huit lanières

Dans une poêle, chauffer un peu d'huile d'olive à feu doux moyen. Faire dorer les lanières de pitas 1 minute de chaque côté. Saler et poivrer.

Dans un bol, mélanger le kit de salade avec la vinaigrette contenue dans l'emballage.

Répartir la moitié de la salade dans huit verrines. Répartir la mangue, les crevettes et les avocats en couche successifs.

Couvrir du reste de la salade.

Garnir chaque verrine d'une lanière de pita grillé et de la garniture croquante contenue dans l'emballage de la salade.

Ouvrir, mélanger et servir

Impossible de passer à côté de l'explosion de saveur tex-mex et de l'économie de temps que nous propose Florette avec son kit de salade Ranch&Salsa. Ce délicieux mélange vitaminé et croquant de carotte, de chou rouge, de chou vert, de chou frisé, de fèves de Valence et de grignotines de, mais BBQ est couronné d'une succulente vinaigrette salsa crémeuse. En entrée festive ou pour le parfait accompagnement des fêtes, ce prêt-à-manger épatera la galerie en deux temps, trois mouvements.

Pizza déjeuner jambon-œufs-bacon (6 portions)

1 rouleau de pâte pour à pizza (de type Pillsbury) 391 g

1 grosse tomate coupée en fines tranches

8 tranches de bacon précuit

8 petites tranches jambon fumé à l'érable

375 ml (1 1/2) de mélange de fromages italiens râpés

4 œufs

1 sachet de sauce Hollandaise de 26 g

125 ml (1/2 tasse) de beurre

250 ml (1 tasse) de lait 2%

15 ml (1 c. ç soupe) d'assaisonnement Bagel plein goût Badia

Préchauffer le four à 205° C (400° F)

Sur une plaque de cuisson tapissée de papier parchemin. Dérouler la croûte à pizza. Cuire u four 6 minutes. Retirer du four.

Garnir la croûte de tranches de tomate, de bacon, de jambon et de fromage, en gardant un léger pourtour libre. Former quatre petites cavités dans le fromage et y casser délicatement les œufs.

Cuire au four de 15 à 18 minutes.

Pendant ce temps, préparer la sauce hollandaise avec le beurre et le lait selon les indications de l'emballage. Ajouter les assaisonnements pour bagel, puis laisser mijoter 1 minute à feu doux en fouettant fréquemment.

Au moment de servir, napper la pizza de sauce hollandaise.

Le goût qui change tout

Pour rehausser la saveur de cette pizza déjeuner, nous avons misé sur un assaisonnement de choix : le mélange de graines et d'aromates Bagel plein-goût Badia. Composé de graines de sésame et de pavot, d'oignon, d'ail et de sel, cet assaisonnement n'est pas bon que sur les bagels. Il est tout désigné pou parfumer une foule de recettes de déjeuner et même de salades, les légumes et les viandes.

Carrés-biscuits aux brisures de chocolat, centre au caramel

560 ml (2 1/4 tasses) de farine tout usage
2,5 ml (1/2 c. à thé) de bicarbonate de soude
1,25 ml (1/4 c. à thé) de sel
180 ml (3/4 de tasse) de beurre ramolli
125 ml (1/2 tasse) de sucre
180 ml (3/4 d tasse) de cassonade
2 œufs (1 entier +1 jaune)
10 ml (2 c. à thé) d'extrait de vanille
375 ml (1 1/2 tasses) de pépites de chocolat mi-sucré
1 1/2 pots de caramel original Caramels F.A.A de 315 g, froids

Préchauffer le four à 180° C (350° F)

Dans un bol, mélanger la farine avec le bicarbonate de soude et de sel.

Dans un autre bol, fouetter le beurre avec le sucre et la cassonade à l'aide du batteur électrique jusqu'à l'obtention d'une préparation crémeuse. Ajouter l'œuf entier, le jaune d'œuf et la vanille. Fouetter de nouveau quelques secondes.

Incorporer graduellement les ingrédients secs aux ingrédients humides et remuer jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Ajouter les pépites de chocolat et remuer.

Vaporiser un moule carré de 20 cm (8 po) d'enduit à cuisson, puis le tapisser de papier parchemin. Transvider la moitié de la pâte dans le moule et égaliser la surface. Remonter légèrement la pâte sur le pourtour du moule.

Verser le caramel sur la pâte et égaliser la surface. Couvrir délicatement du reste de la pâte et égaliser la surface.

Cuire au four de 35 à 40 minutes. Retirer du four et laisser tiédir sur une grille de 4 à 6 heures avant de couper en 16 carrés.

Cadeaux caramélisés à souhait

Pour un temps des fêtes des plus gourmands, donnez à vos proches une délicieuse dose d'amour avec les boites cadeaux de Caramels F.A.A. Elles sont offertes dans leur nouvelle boutique : profitez-en pour aller les visiter et, au passage, goûter à leurs délices caramélisés.

Sources: Le magazine de la cuisine simple et rapide : 5 ingrédients 15 minutes

Angèle Dionne



Nouvelles des 50 ans et plus

INVITATION DE L'UNITÉ DOMRÉMY

SOIRÉE SOCIALE DE NOËL

QUAND : Le dimanche 18 décembre 2022

OÙ : Centre communautaire Robert-Côté

HEURE : 20 h

COÛT : 8 \$



La musique sera supervisée par Jean-Paul et Sylvie. Réjeanne et Gaston offriront un réveillon de Noël à la fin de la soirée. On vous attend en grand nombre!

Aline Beaulieu, coordonnatrice
418 492-2183

Je profite de la parution de ce journal pour souhaiter à chacune et chacun des membres du club des 50 ans et + de Saint-Bruno un joyeux Noël. Une période des fêtes remplie d'amour avec les vôtres.



Une pensée doit quand même nous rester en tête : restons prudents afin d'éviter d'attraper ces virus qui planent toujours au-dessus de nos têtes.

Le conseil d'administration se joint à moi pour ces vœux.

Bon temps des Fêtes à tous.

Anniversaires de décembre

Gilbert Lavoie	1
Albert Émond	10
Angèle Dionne	20



Myrtha St-Pierre
Présidente

RAPPEL DES RÈGLES À SUIVRE

Règlement 148-2010 concernant les animaux

- L'enregistrement de votre animal (chien et chat) au bureau municipal est obligatoire
- L'animal doit porter en tout temps sa médaille
- Tout chien ou chat à l'extérieur de la résidence doit être tenu ou retenu par une attache, laisse, clôture, etc. l'empêchant de sortir du terrain
- Il est défendu de laisser en tout temps un chien ou un chat errer dans un endroit public ou propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

Les temps changent
... PAS QUE LE CLIMAT !

8 bonnes pratiques pour gérer vos textiles usagés

<p>1</p> <p>Refuser</p> <p>Ne pas acheter de textile quand vous n'en avez pas besoin est le premier réflexe à développer pour avoir un impact positif sur l'environnement !</p>	<p>2</p> <p>Acheter durable</p> <p>C'est à dire résistant, indémodable. Prendre soin de ses vêtements (les réparer ou brosser), comme ça ils peuvent servir longtemps !</p>	<p>3</p> <p>Acheter en friperies</p> <p>Favoriser le réemploi et soutenir la revente locale; cela aidera également ces structures qui ont une grande quantité de textile à gérer.</p>
<p>4</p> <p>Organiser un « troc tes fringues »</p> <p>En incluant les amis ou la municipalité, ce qui joint l'utile à l'agréable.</p>	<p>5</p> <p>Valoriser ses textiles</p> <p>S'ils sont abimés, les utiliser pour ses animaux, pour la couture ou en faire des guemilles.</p>	<p>6</p> <p>Donner ses textiles de qualité</p> <p>Ne pas donner de textiles trop usés, souillés ou odorants aux friperies. Vous pouvez aussi les donner à des artistes, couturiers.</p>
<p>7</p> <p>Utiliser le bac à déchets en dernier recours</p> <p>Déposer ses textiles trop usagés dans son bac noir/vert. Les textiles ne doivent pas être mis dans le bac bleu ni apporté dans un écocentre !</p> <p><small>*Jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée dans nos MRC.</small></p>	<p>8</p> <p>S'impliquer</p> <p>En rejoignant les équipes de bénévoles en friperies ou en faisant connaître les initiatives de valorisation émergentes.</p>	<p>Nos textiles usagés se retrouvent tôt ou tard enfouis ou exportés.</p> <p>Étirons leur utilité !</p>

Concert des familles de la Fondation André-Côté

Le samedi 5 novembre dernier, je me suis rendu voir et entendre le 14^e concert des Familles de la Fondation André-Côté, mettant en vedette l'ensemble vocal de Rimouski, sous la présidence d'honneur de M. Guy et Marc Charest.

Pour moi, ce rendez-vous est très attendu et apprécié d'une année à l'autre. Cette année, deux personnes originaires de Saint-Bruno ont reçu cet hommage, soit, **M^{me} Cécile Lévesque Grandmaison et M. Maurice Émond.**

M^{me} Cécile Lévesque, fille de M. Joseph Lévesque, que la plupart de nos aînés ont connue comme uneoureuse des mots, de la chanson et de la musique

Quant à M. Maurice Émond, c'est un de nos pionniers, père d'une belle grande famille, homme travaillant, fier et droit, habile et aux services des siens.

En tant que brulois et bruloises, nous sommes privilégiés d'avoir côtoyé ces personnes de cœur, de bonté et de courage.

Aussi, je veux faire connaître à tous la Fondation André-Côté, un organisme fondé en 2009, avec pour mission de rendre accessible gratuitement à nos personnes atteintes de cancer ou autres maladies incurables et à leurs proches, des services d'entraide, de confort et d'accompagnement.

En ces temps difficiles où nous devons affronter maladie, deuil, solitude; il est essentiel de permettre aux personnes en fin de vie, la possibilité de demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu de vie habituel. C'est pourquoi il devient primordial d'offrir à leurs familles et proches aidants le soutien nécessaire afin de leur assurer une qualité de vie intéressante.

Les bénévoles de la Fondation André-Côté, des personnes admirables, au grand cœur, se dévouent et apportent leur appui dans le plus grand respect et la confidentialité.

La Fondation André-Côté compte sur la générosité du public pour remplir les objectifs de sa mission. Si vous avez la capacité de leur offrir des dons, que ce soit en temps et en argent, soyez assuré que ses gestionnaires sauront les utiliser pour notre mieux-être ou celui d'un de nos proches malades ou en fin de vie. La Fondation s'associe aux autres intervenants en santé et services sociaux afin de bonifier les services selon les besoins des gens de notre région.

Lise Rivard, pour le Trait d'Union
Pour rejoindre la Fondation André-Côté :
Tél : 418-856-4066 ou 418-714-2155

Connaissez-vous la Boutique APHK ?

À la Boutique APHK (Association des Personnes Handicapées du Kamouraska Est), nous fabriquons et vendons une multitude d'articles pour la maison et pour toute la famille. Nous sommes une entreprise d'économie sociale qui met de l'avant le travail de nos membres, des personnes vivant avec un handicap. Accompagnés d'intervenantes et de bénévoles, ils fabriquent des articles de toutes sortes dans nos ateliers de travail adapté.

Nos produits

Les articles créés chez nous sont faits essentiellement de matériaux recyclés provenant de dons. Dans cette optique, plusieurs produits sont réutilisables et zéro déchet. À la Boutique APHK, on retrouve également des produits régionaux et des articles consignés, permettant ainsi à des artisans d'avoir pignon sur rue.



Lorsque vous achetez à la Boutique APHK, vous participez à l'intégration sociale et à la vitalité de notre communauté. Merci de consommer chez nous!

Pour en savoir plus sur l'APHK et la Boutique APHK, rendez-vous sur www.aphke.org et www.boutiqueaphk.ca ou passez nous voir au 655, rue Taché. Notre horaire d'automne : jeudi et vendredi de 12 h à 18 h et samedi de 10 h à 16 h. Profitez-en pour venir déguster un p'tit café le temps d'une pause ou une jasette entre amis!

Horaire d'ouverture

Fabrique 321, rue de l'Église

Lundi au vendredi
Téléphone: 418-492-1476.

Alimentation Saint-Bruno

Dimanche : 8 h à 19 h
Lundi : 9 h à 19 h
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi : 9 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 8 h à 21 h

Tél.: 418 492-3185

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi : 8 h 30 à 12 h

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

SAAQ Saint-Pascal

Lundi 12 h à 16 h
Mardi 12 h à 16 h
Mercredi de 9 h à 11 h et 12 h à 16 h
Jeudi de 12 h à 16 h et 17 h à 20 h
Vendredi 12 h à 16 h
Samedi Fermé
dimanche Fermé
Téléphone : (418) 492-7314
FERMÉ POUR UNE DURÉE
INDÉTERMINÉE



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, *présidente*
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

Clinique Dentaire
Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

De ma famille
à la vôtre
Joyeuses Fêtes!

www.bernardgenereux.ca

Construction Yves Gosselin
Entrepreneur général
 Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Tél.: 418 492-3492
Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51



VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

DUMAIS
 Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)
 418 492-2347

R.B.Q.: 1185-5277-70

CAMILLEDUMAIS.COM

Coiffure Cécile Design

TÉL.: 418.308.0898

309 rue de l'église
St Bruno de Kamouraska G0L 2M0



Lunik
 TABAGIE ACCOMMODATION

Lunik inc.
 PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
 BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-5122
 Courriel: tabagielunik@qc.airs.com

Tout Fix
 CADEAUX JOUETS

492-2222

Résidence funéraire Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
 Crémation
 Funérailles traditionnelles
 Service d'ambulance

Daniel Caron,
 Thanatologue, ambulancier

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point S
 CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.6035 - 1.800.463.1375
- Mécanique générale
 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.2907
 point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

Service de Pneus Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
 - agricole

418 492-2915
 622 boul. Hébert
 Saint-Pascal



MALLETTE

Mallette
 Société en collectif
 Comptables agréés

Tél.: (418) 492-3515
 Téléc.: (418) 492-9640
 Cel.: (418) 867-6318

Carolyne Thériault, CPA
 Pascal Briand, CPA

470, rue Chapleau
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PME INTER

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
 Services juridiques inc.

Me Claude Gagnon
 Me Dorisse St-Pierre
 Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
 Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
 Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-714-6730
 Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
 S.V.P. appeler au
 Tél.: 418-492-5942



Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Lundi au vendredi de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
 Saint-Bruno-de-Kamouraska

Le Domaine Brulois

HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes
 Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
 Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
 St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
 and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
 Mohair

Centre-Femmes LA PASSERELLE DU KAMOURASKA

©418-492-1449
 www.lapasserelledukamouraska.org

Prendre soin de soi. S'entraider.
 Agir ensemble. S'outiller.

- Relation d'aide
- Développement de soi
- Activités
- Actions collectives



Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
 St-Bruno-de-Kamouraska QC
 G0L 2M0
 418 492.6311
 Manon Thériault prop.





Clinique auditive
Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF
OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!

489, AVENUE
D'ANJOU
SAINT-PASCAL



Membre affilié



**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi 9 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Télec. : 418 492-2255
Courriel : bsr@famiprix.com



321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

418 492-2612
www.stbrunokamouraska.ca

MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

Au plaisir de vous rencontrer.

**Alimentation
Saint-Bruno 2020**

Isabelle Bérubé
Jean-Charles Chénard *A votre service*

155 rte du Petit Moulin
Saint-Bruno de Kam. **418.492.3185**

*Épicerie - Essence
Service de traiteur*



BASIE|32

web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque
334, rue de l'église
Saint-Bruno 418-492-7803

Depuis 1950



735, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
418 492-3632

91, boul. Cartier
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4
418 860-3632



Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-1034

 **Desjardins**
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

Services en ligne et à distance



Chez Desjardins, nous restons près
de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos
opérations financières en toute
sécurité, dans le confort de votre
foyer.

